

# Compte rendu de l'atelier thématique participatif n° 1

## Atelier sur les « espaces verts et la biodiversité » du 26/01/2016

Quatorze citoyens sur vingt-neuf invités étaient présents lors de cet atelier. Trois étudiants de Polytech aménagement et cinq membres de l'équipe projet ont également participé à l'atelier. Comme pour tous les ateliers, l'accueil des participants est effectué par le biais d'une invitation qui leur est faite à se [positionner sur la carte de la ville](#).



Des [propos introductifs](#) ont été tenus par Madame RIOLET, permettant ainsi de présenter les membres de l'équipe projet en présence, de mettre en lumière l'importance de la participation citoyenne pour la Municipalité et la volonté marquée de celle-ci d'associer les futurs habitants à la mise en œuvre du projet et d'énoncer [l'objectif](#) de cet atelier. Ce dernier consistait principalement à définir les niveaux de végétalisation souhaités par les participants, selon les différents espaces publics concernés (les corridors écologiques, les alignements structurants, le cœur de quartier et la noue de l'axe sud).

Ensuite, un [tour de table](#) a permis aux participants de se présenter. Parmi les présents, certains sont intéressés pour vivre dans l'écoquartier, d'autres sont membres d'associations locales ou encore font partie du voisinage immédiat du projet.

Le **déroulement de l'atelier** peut être subdivisé en trois parties.

Tout d'abord, une première **phase de présentation classique** a permis de présenter aux habitants les enjeux écologiques de la végétation en ville puis les différents milieux présents dans l'écoquartier.

Ensuite, le paysagiste représentant la structure AME et membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre de la commune, a présenté les **plans de l'écoquartier** en se focalisant sur les espaces publics, afin que les participants puissent visualiser les futurs aménagements et les zones à végétaliser.

Par ailleurs, pour chacun des milieux (haies/alignement arboré, milieux humides et milieux ouverts type prairies), la SEPANT a présenté **trois propositions de végétalisation selon le niveau d'intérêt écologique** (niveau 3 fort à niveau 1 faible).

Enfin, **trois tables rondes pour chacun des milieux** ont été mises en place. Des fiches récapitulatives des trois propositions étaient placées au cœur des tables. Durant ces tables rondes, les participants étaient invités à discuter et échanger puis à se positionner sur le niveau de biodiversité qu'ils souhaiteraient par un vote par gommette sur les fiches synthèses.

### Les milieux humides

### Les alignements arborés, haies, bosquet

### Les milieux ouverts prairiaux

La **comptabilisation des votes** permet de remarquer que le plus fort niveau de biodiversité est souhaité. Sur les douze votes, le décompte est le suivant :

- Les **milieux humides** (le fond du vallon et la noue) : 12 votes pour le niveau 3 de biodiversité
- Les **alignements arborés, haies, bosquets** (les axes structurants : sud-Est et Nord ; les axes secondaires : la ceinture du cœur de quartier et le corridor ; l'allée cavalière ; les haies et bosquets au sein du parc) : 11 votes pour le niveau 3 de biodiversité
- Les **milieux ouverts prairiaux** (les carrefours d'entrée ; les zones prairiales du parc et du vallon et du parc central et de la placette) : 11 votes pour le niveau 3 de biodiversité et 1 vote pour le niveau 1